

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Comité Technique Ministériel

Agir pour nos métiers et l'Éducation !

VOTEZ



La FSU est la première fédération syndicale de l'Éducation nationale. Elle tient son originalité, sa force et son efficacité de ses syndicats nationaux dont les militant(e)s et les élu(e)s, présent(e)s sur nos lieux d'exercice, défendent nos métiers et nos conditions de travail et d'emploi.

Renforcer la FSU, c'est permettre à l'ensemble des personnels de continuer à se battre pour une politique éducative qui prenne réellement en compte les aspirations des personnels et fasse de l'Éducation nationale l'outil prioritaire de réussite pour tous les jeunes.

L'enjeu est d'importance à l'heure où l'Éducation nationale est menacée dans ses capacités à exercer ses missions et où ses personnels voient leur situation se dégrader.

POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION AMBITIEUX

Les coupes budgétaires dans l'Éducation nationale l'empêchent d'assurer ses missions de service public. Il faut **rétablir les emplois supprimés ces dernières années**.

La suppression de la carte scolaire, l'abandon de l'éducation prioritaire, la mise en concurrence qui en découle créent des inégalités importantes, alors que **la mixité sociale et scolaire sur l'ensemble du territoire doit être recherchée**.

POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

L'objectif de l'Éducation doit être la réussite de tous les jeunes leur permettant une entrée réussie dans la vie sociale et professionnelle.

Il faut **renforcer les moyens qui sont consacrés à la détection précoce des difficultés et aux dispositifs d'aide** pour pouvoir les surmonter (RASED dans le premier degré, soutien en collège et en lycée).

Il faut **diminuer les effectifs par classe** avec une priorité pour les zones qui accumulent les difficultés.

POUR DES MÉTIERS RECONNUS ET REVALORISÉS

Nos conditions de travail se sont dégradées et notre charge de travail alourdie.

Comme l'ensemble des fonctionnaires, nous subissons une perte de pouvoir d'achat importante du fait du blocage de nos rémunérations et de la hausse des cotisations retraite.

L'indexation de la valeur du point d'indice sur le coût de la vie et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sont indispensables.

POUR LE RESPECT DE NOS PROFESSIONS

Le **maintien du principe statutaire** pour les personnels de la Fonction publique et donc de l'Éducation nationale est une nécessité pour :

- **assurer l'égalité** dans l'offre et le fonctionnement sur l'ensemble du territoire ;
- **éviter un autoritarisme local** exacerbé notamment dans tous les actes de gestion concernant les personnels ;
- **donner à chaque fonctionnaire les moyens nécessaires d'initiatives** dans le respect de règles communes.